

Vos contacts privilégiés

Ils vous informent

CAF Martinique

Ils vous accompagnent

AB STRATEGIE
ECM RENOVAT
OPS
LE PRISME
ADELES
MAISON SIBAT
ARCAVS
MROS

Travaux annexes



La CAF soutient les actions visant à lutter contre l'insalubrité, et propose aux familles une aide annexe à l'amélioration de l'habitat.

Propriétaire occupant

Fondations

Assainissement

Electrique



Type de travaux

Branchements eau potable ou électrique EDF,
Installation fosse septique,
Raccordement réseau d'assainissement (tout à l'égout),
Participation au Dispositif de Financement de l'Assainissement, aux Particuliers (DFAP) non collectif.



Montant de l'aide

Bénéficiez jusqu'à 10 000€,
(subvention plafonnée à 60 % du devis).



En complément

Accédez dès à présent aux aides financières cumulables, disponibles à la rubrique "Dispositifs cumulables".

Pièces justificatives

✓ pièce d'identité recto-verso des occupants

✓ justificatif d'adresse

✓ titre de propriété

✓ dernier avis d'imposition

Liens utiles

✓ Aides logement CAF